

RESEARCH NOTE / NOTE DE RECHERCHE

« C'est le peuple qui est maître ; nous sommes les maîtres à Québec » : La grève des ouvriers des travaux publics, juin 1878

Jean-Philip Mathieu

I saw Colonel Strange in the middle of the crowd, and stones being thrown at him from every direction. I heard the Colonel speaking to the crowd and ask them, what they wanted, when one of them apparently the leader said: « we want work, we want bread, if we can't have work and bread, we want blood. »

John Charles Short, capitaine de la Batterie B¹

VERS LA FIN DES ANNÉES 1870, Québec est en pleine transition. L'exportation de bois et la construction navale, les deux principales activités économiques pendant près de trois quarts de siècle, déclinent rapidement. Des milliers de travailleurs qui avaient jusqu'à aujourd'hui œuvré pour des salaires honorables sur les quais se trouvent relégués aux travaux publics ou même au chômage. En 1877, le gouvernement provincial accorde à Simon-Xavier Cimon le contrat pour l'édification des édifices parlementaires du Québec sur la Grande Allée. En mai 1878, Cimon, favorisé par un faible marché du travail, décide de réduire la paye de ses ouvriers, qui passe alors de 60 cents à un misérable 50 cents par jour. Le 3 juin, ceux-ci se lancent dans une grève qui durera 12 jours dans le but d'obtenir un salaire quotidien d'un dollar. Entre deux et trois mille travailleurs et chômeurs ne tarderont pas à se joindre à eux. L'immense foule visite un par un les chantiers et les usines de la ville pour exiger le respect d'un échelon salarial d'un dollar par jour. Les patrons qui acceptent la demande devront

1. Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BANQ], Cour des sessions de la paix, 1960-01-357/168, déposition de John Charles Short devant le juge de paix, 21 juin 1878.

Jean-Philip Mathieu, « « C'est le peuple qui est maître ; nous sommes les maîtres à Québec » : La grève des ouvriers des travaux publics, juin 1878, » *Labour/Le Travail*, 70 (Automne 2012), 133–157.

signer un contrat à cet effet, ceux qui refusent, se verront chassés des lieux. L'objectif est de forcer, par la grève générale, le respect d'un salaire minimum dans les établissements industriels de la ville de Québec, et ce, sans l'appui de l'élite ou même d'un seul syndicat. La réponse des employeurs est la police et l'armée; les choses culminent lors de la journée sanglante du 12 juin.

Cette grève survient à un moment fort important dans l'histoire du mouvement ouvrier. La dégringolade de l'économie après 1873 porte un dur coup aux syndicats – une bonne partie d'entre eux n'y survivent pas. Dans les années 1880, les travailleurs vont se regrouper à nouveau, mais en attendant, c'est la déroute². Dans ce contexte, la mobilisation de plusieurs milliers d'hommes sans organisation formelle est une impressionnante réalisation. Même si le but ultime des grévistes d'imposer le salaire minimum s'est avéré un échec, ils ont réussi, en misant sur leur expérience dans les conflits de travail, à faire annuler la diminution de leur salaire, ce qui constitue une très rare victoire à cette époque.

La grève des travailleurs des travaux publics de Québec est un conflit oublié par les grandes synthèses d'histoire ouvrière canadienne, et les rares études qui la mentionnent le font d'une façon sommaire³. On trouve de brèves mentions dans le *Répertoire des grèves* de Jean Hamelin, Paul Larocque, et Jacques Rouillard, dans le volume de synthèse *Les travailleurs québécois 1851–1896* et, plus récemment, dans un ouvrage de Peter Bischoff portant sur les débardeurs du port de Québec. Mais ces auteurs n'effectuent pas d'étude approfondie et n'avancent aucune interprétation de la grève⁴. Herman van Ommen en fait par contre un survol rapide dans son article *Labour Riots in Quebec 1857–79* pour illustrer ce qu'il caractérise de révolte ouvrière, mais encore une fois, aucune analyse approfondie n'est réalisée⁵.

L'immensité de cette crise intéresse aussi certaines personnes non historiennes, qui ne se gênent pas pourtant pour apporter leur interprétation. Notons-en deux : l'article de l'avocat Yvan-M. Roy, dans le journal *Le Devoir*, « Québec au printemps 1878 : crise constitutionnelle et émeute communiste – Une page reléguée aux oubliettes de l'histoire » et le livre du militant

2. Voir Bryan Palmer, *Working Class Experience: Rethinking the History of Canadian Labour, 1800–1991* (Toronto 1992), 115.

3. On n'y trouve, par exemple, aucune mention dans les ouvrages classiques de Bryan Palmer et de Eugene Forsey. Palmer, *Working Class Experience*; Forsey, *Trade Unions in Canada, 1812–1902* (Toronto 1982).

4. Jean Hamelin et coll., *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIX^e siècle* (Montréal 1970), 43–45; Jean Hamelin et coll., *Les travailleurs québécois 1851–1896* (Montréal 1973), 136 et 148; Peter Bischoff, *Les débardeurs au port de Québec : Tableau des luttes syndicales, 1831–1902* (Québec 2009), 254–256.

5. Herman van Ommen, « Labour Riots in Quebec 1857–79 », *The Register*, 1, 1 (mars 1980), 60–61.

libertaire Mathieu Houle-Courcelles, *Sur les traces de l'anarchisme au Québec*⁶. Roy et Houle-Courcelles voient dans cette crise soit un complot communiste soit la preuve de l'existence de communards anarchistes à Québec. Comme nous le constaterons, aucune de ces analyses ne s'appuie sur les sources. Le problème ici est l'utilisation sans sens critique d'articles de journaux publiés dans les jours qui suivent les événements du 12 et 13 juin 1878. Roy et Houle-Courcelles manquent de prudence, car durant cette ère d'intense partisanerie, l'opinion éditoriale est teintée d'un climat politique nocif engendré par le maintien au pouvoir du gouvernement libéral minoritaire d'Henri-Gustave Joly⁷.

Selon *La Minerve*, journal bleu montréalais, toujours outragé par la persistance des libéraux de Joly, l'émeute est « encouragée par les politiciens rouges et lancée contre la partie honnête de la députation ». « Les émeutiers sont des rouges soulevés par ces feuilles infâmes qui reprochaient à l'ex-gouvernement de ne pas forcer M. Cimon à payer davantage aux ouvriers⁸. » *Le Canadien* abonde dans le même sens : c'est « le résultat des idées et des principes du libéralisme, résultat qui ira s'aggravant [*sic*] dans notre société, comme dans toutes les sociétés où les erreurs libérales ont leurs coudées franches ». Les grévistes « paraissent en criant "hourra pour les rouges." ». Selon lui, le communisme a fait beaucoup de progrès, aidé par la presse libérale qui avait « battu constamment en brèche le prestige du prêtre ». « Isolez le prêtre de la société, vous en isolez l'idée morale et conséquemment le respect de la loi et de l'ordre. Et quand vous aurez extirpé la morale, le respect religieux de la loi, il vous restera pour maintenir l'ordre la police et les baïonnettes », ajoute-t-il. Les chefs de l'émeute sont non seulement des communistes, mais bien des communards, et ils « ont pu exercer assez d'influence pour pousser une multitude égarée au pillage des magasins, au saccage des propriétés privées, enfin à tout ce que l'on sait »⁹.

Le spectre du communisme a bel et bien fait son apparition pour les « bleus », comme le démontre le *Morning Chronicle* :

The recent disturbances have clearly demonstrated one thing, which should be carefully kept in view by the authorities ; and that is that, unconsciously, we have been harboring in our usually peaceful community a set of foreign revolutionary and Communistic characters who have tainted the lower orders of society with their dangerous principles, and, availing

6. Yvan-M. Roy, « Québec au printemps 1878 : crise constitutionnelle et émeute communiste – Une page reléguée aux oubliettes de l'histoire », *Le Devoir*, 30 mai 2007. Mathieu Houle-Courcelles, *Sur les traces de l'anarchisme au Québec (1860-1960)* (Montréal 2008), 31-33.

7. Lors de l'élection provinciale de mai 1878, les libéraux de Joly obtiennent un siège de moins que les conservateurs de Charles-Eugène Boucher de Boucherville, mais forment toutefois un gouvernement grâce à l'appui de deux conservateurs indépendants. Voir *Morning Chronicle*, 14 juin 1878, 2.

8. *La Minerve*, 14 juin 1878, 2.

9. *Le Canadien*, 17 juin 1878, 2.

themselves of an exceptional period of commercial depression and consequent distress among the poor, have so worked upon rash and thoughtless minds as to foster and, so to say, establish a discontented and turbulent spirit, which only needs the occasion to manifest itself in new and repeated excesses¹⁰.

Le *Quebec Mercury*, journal libéral, nie par contre que les responsables sont des communistes. Le drapeau des grévistes est le tricolore et non le rouge, et aucun cri à la Commune ou à l'Internationale n'est entendu. Selon ce quotidien, « whatever be the faults of that party, they are innocent for once, and far from their ranks must be sought the authors of the late disturbances »¹¹. En lieu et place, le *Mercury* trouve un autre coupable : les « bleus ». « The facts remain that outrages were perpetrated which were alien to the object of the strike; utterly useless to their perpetrators, but well calculated to punish the city which defeated all three *Bleu* candidates, and citizens who, by change of opinion or otherwise, had become odious to the *Bleu* party¹². » Le *Mercury* mentionne aussi que « there is every appearance of such a movement having been contemplated and such designs acted on by a portion of the *Bleu* party ». Les grévistes, quant à eux, sont « mere dupes of the thing [...] There can be no doubt that the mere rioters were without any such black, or even such a general design as the men in the background, who for practical purposes tormented and manipulated the whole concern »¹³. « The Quebec labor riots were instigated to throw the country into expense, and neutralise the benefit of Mr. Joly's policy of economy¹⁴. »

Le trait commun de toutes ces interprétations de la nature de la grève c'est que les grévistes sont des « dupes », une « multitude égarée » influencée par de sinistres personnages, qu'ils soient « bleus », « rouges », ou même communistes. *L'Événement* résume bien l'opinion générale :

Que ce mouvement soit né de l'initiative générale des ouvriers mêmes, qu'il ait pu surtout atteindre ce degré de violence sans avoir reçu quelqu'encouragement, [sic] la chose est peu probable. En cherchant bien, on trouverait, à l'origine, la main de quelque [sic] meneurs étrangers à notre ville, et dans le cours de l'agitation, l'intervention de gens intéressés à troubler la situation¹⁵.

Mais y a-t-il véritablement des « meneurs étrangers » comme le « communiste français » dont on parle dans les journaux? François Forrest, l'un des grévistes arrêtés le 13 juin, est sans doute né en France, mais il n'y a aucune preuve qu'il soit un communard exilé ou même qu'il soit le fameux « communiste français ». Les autres détenus qui sont identifiables dans les recensements sont tous nés

10. *Morning Chronicle*, 17 juin 1878, 2.

11. *Quebec Mercury*, 18 juin 1878, 2 et 19 juin 1878, 2.

12. *Quebec Mercury*, 20 juin 1878, 2.

13. *Quebec Mercury*, 5 juillet 1878, 2.

14. *Quebec Mercury*, 15 juillet 1878, 2.

15. *L'Événement*, 14 juin 1878, 2.

WHAT IS A COMMUNIST?

A man who believes there should be no private property, but that all things should be held in common. This belief was first inculcated in Europe as a moral rule of life in the latter end of the sixteenth century, by a wild and fanatical sect called the Anabaptists of Munster. It was introduced into England in the reign of Henry VI., and caused some trouble in Kent, where it was preached by a supposed "holy maid," called by the populace "Joan of Kent." Authority speedily suppressed all trouble in England during that reign arising from it. Subsequently the same doctrine reappeared in Cromwell's time amongst the persons called "Fifth Monarchy Men." So far the doctrine had been connected with some sort of religious fanaticism. In the eighteenth century, however, it gained its present name, under the French Convention, when it was preached, without any religion whatever, by one Babout, who was beheaded for it by the Jacobin Government of the Convention. In the present century, one Robert Owen preached it in England and America, under the name of Socialism.

The opinion is daily gaining confirmation that Communism had nothing whatever to do with the late riot in Quebec, the sources of which will be found by a search in the opposite direction. Communists are neither the only dangerous, nor are they the most dangerous, members of foreign communities to the merchants and other good citizens of Quebec. Europe contains extremists of another sort, who would be regarded by most Englishmen as worse even than the Commune.

Illustration 1 « What is a Communist? »

Les journaux débattent la nature de la grève.

Source : *Quebec Mercury*, 19 juin 1878, p. 2.

au Canada. Quoi qu'il en soit, l'existence de membres de la Commune de Paris au Québec dans les années 1870 reste un point d'interrogation dans l'histoire de cette période. Il est bien possible qu'il y ait eu « a set of foreign revolutionary and Communistic characters » qui se sont intégrés au mouvement ouvrier et qui ont participé à la grève de 1878, mais même si c'était le cas, la théorie du complot communiste est une explication sans fondement.

Nous croyons, plutôt, que c'est l'expérience ouvrière qui permet d'éclaircir ces événements. Les travailleurs de Québec font partie d'une culture ouvrière continentale qui utilise des stratégies qui ont été développées au cours des années 1850–70, au Canada comme aux États-Unis. Ils savent comment se comporter lors d'une grève; l'expérience acquise dans les conflits précédents et l'information qui circule des deux côtés de la poreuse frontière du XIX^e siècle sont des facteurs qui expliquent bien mieux le caractère de cette crise¹⁶. Les travailleurs de Québec et de partout ailleurs en Amérique du Nord ne sont pas, comme le suggère cette thèse trop souvent avancée, de simples jobards exploités par de sinistres étrangers.

Comme les travailleurs ont laissé peu de traces, cette étude s'appuie principalement sur les quotidiens de la ville pour reconstituer les événements de juin 1878. Même si leur interprétation des faits est souvent erronée, le rapport qu'ils en font est généralement juste. Étant un journal qui met l'accent sur l'activité commerciale, le *Morning Chronicle* est de loin le plus détaillé. *Le Canadien* et le *Quebec Mercury* sont davantage axés sur la politique; par contre, ils s'intéressent peu à la grève avant l'émeute du 12 juin. Nous avons aussi dépouillé *L'Événement*, journal qui témoigne habituellement de la sympathie à l'égard du peuple, mais qui, cette fois-ci, adopte la thèse du complot. *La Minerve* apporte aussi des détails intéressants, mais est plus intéressé à dénigrer les grévistes qu'à relater les faits¹⁷.

Plusieurs sources provenant de la *Bibliothèque et Archives nationales du Québec* (BANQ), de la *Bibliothèque et Archive Canada* (BAC) et des *Archives de la ville de Québec* (AVQ) complètent le récit des journaux. Particulièrement intéressants sont les rapports officiels des principaux responsables des forces de l'ordre, soit le rapport du coroner sur le fusillé du 12 juin et le procès des hommes arrêtés en raison de leur participation aux émeutes. Pour bien identifier les personnages figurant dans cette histoire, nous avons aussi consulté *Le dictionnaire biographique du Canada* et les bases de données du Programme de recherche « Population et histoire sociale de la ville de Québec » du Centre interuniversitaire d'études québécoises à l'Université Laval (CIEQ-Laval), réalisé par les professeurs Richard Marcoux et Marc Hillard¹⁸. En

16. Voir l'exemple des journaliers de navires dans Bischoff, *Les débardeurs au port de Québec*, 74, 94-96.

17. Pour le caractère de ces journaux, nous avons consulté André Beaulieu et Jean Hamelin, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964* (Québec 1965).

18. Bases de données de recensement 1851, 1861, 1871, 1881 et 1891 du Programme de

somme, cette étude démontre l'impressionnante organisation de ce groupe de travailleurs qui a courageusement lutté contre les forces répressives des employeurs et de l'État.

Québec en 1878

AU COURS DE LA PREMIÈRE MOITIÉ du XIX^e siècle, Québec est l'un des plus grands centres d'exportation de produits forestiers en Amérique du Nord. Profitant de tarifs préférentiels, la Vieille Capitale se transforme en un immense entrepôt de bois équarri pour l'insatiable marché britannique. En même temps, l'activité complémentaire de la construction navale devient la plus imposante entreprise manufacturière de la ville, voire de tout le Bas-Canada. Ces deux secteurs industriels subissent un dur coup en 1846 quand l'*Anti Corn Law League* remporte sa campagne en Angleterre en faveur de l'abolition de la préférence impériale. Toutefois, gonflés par un boum économique sans précédent entre 1850 et 1857, les deux secteurs continuent de faire de bonnes affaires et demeurent les plus importants employeurs de main-d'œuvre à Québec. Au cours des bonnes années, un tiers de la population de la ville dépend de l'activité du port¹⁹.

La crise financière de 1857 signale la fin de la prospérité existant au milieu du siècle et le début d'un ralentissement pour l'exportation de bois équarri et de la construction navale. La construction de navires profite cependant d'une reprise due à la guerre de Sécession aux États-Unis, de 1861 à 1865, mais comme cette reprise est artificielle et de courte durée, l'industrie décline vers 1868–70²⁰. Le commerce des produits forestiers résiste mieux aux pressions, mais il est tout de même sur une pente descendante après 1857. Voilà qu'en 1873–78, une autre crise économique secoue le monde atlantique. Cette crise, qu'on appellera la Grande Dépression, cause une chute radicale dans l'exportation du bois équarri, trouvant son nadir en 1877–78, avec le déclin des deux tiers du marché. Pour les débardeurs et les charpentiers de navires, c'est la catastrophe²¹.

Cette période creuse mène à une agitation ouvrière sans précédent en Amérique du Nord. Durant l'hiver 1876–77, les chefs de train lancent une grève tout au long de la ligne du Grand Trunk Railway, qui inflige une rare

recherche « Population et histoire sociale de la ville de Québec » (PHSVQ) du Centre interuniversitaire d'études québécoises à l'Université Laval (CIEQ-Laval), <<http://www.phsvq.cieq.ulaval.ca>>

19. Marc Vallières et coll., *Histoire de Québec et de sa région*, tome 2 (Québec 2008), 1097–1103; Richard Rice, *Shipbuilding in British America, 1787–1890: An Introductory Study*, thèse de doctorat, University of Liverpool 1977, 85.

20. Jean-Philip Mathieu, *Québec City's Ship Carpenters: Working-Class Self-Organization on the Waterfront*, thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 2010, 126–129.

21. Vallières et coll., 1097–1099.

défaite à la plus puissante compagnie canadienne²². Aux États-Unis, l'été 1877 voit la plus grande révolte ouvrière de l'histoire de la nation et sa première grève générale se déroule à Saint-Louis²³. Au Québec, quarante et une grèves éclatent entre les années 1876 et 1880, dont le quart du nombre total se déroule entre 1851 et 1896²⁴. Dix-huit de ces conflits sont déclenchés en 1877–78, lors des pires années de la crise économique. L'objectif de la majorité de ces conflits pour les travailleurs est de simplement préserver leurs conditions actuelles et non de réclamer des améliorations. Les luttes pour augmenter les salaires et diminuer les heures de travail attendront la reprise économique²⁵.

Dans ce contexte, les travaux publics sont souvent le seul moyen pour les travailleurs d'assurer leur survie. Le plus imposant projet de ce genre à Québec consiste en l'édification des nouveaux bâtiments parlementaires de la province de Québec. Le lucratif contrat est accordé à un ancien ministre conservateur devenu entrepreneur, Simon-Xavier Cimon. Le 3 août 1877, un premier conflit de travail frappe son chantier quand les maçons affectés à la construction des édifices se mettent en grève à la suite de la décision du contractant de rémunérer les travailleurs à la pièce au lieu de les payer à la journée. Cimon les met à pied sauvagement et se tourne vers la sous-traitance pour finir d'installer les pierres de l'édifice parlementaire²⁶. L'année suivante Cimon commence à embaucher des ouvriers à un salaire misérable de 60 cents par jour, et en mai 1878, sachant que la ville comptait des milliers de chômeurs à la recherche d'un boulot, il diminue la paie à 50 cents²⁷. S'il s'attendait à ce que ses employés acceptent cette réduction sans broncher, il avait très mal calculé son coup.

L'imposition de la grève générale

LE MATIN DU 3 JUIN 1878, les ouvriers du chantier de l'hôtel du Parlement cessent de travailler. Leurs revendications sont simples : ils exigent non seulement l'annulation de la diminution de leur paie, mais aussi le respect d'un salaire minimum d'un dollar par jour, et ce, pour l'ensemble des secteurs de l'industrie de la ville²⁸. Le même jour, M. Pendergast, contractant du tramway de la rue Saint-Jean, demande la protection policière. Ce dernier a l'intention de congédier ses employés pour les remplacer par des ouvriers moins onéreux,

22. Desmond Morton, « Taking on the Grand Trunk: The Locomotive Engineers Strike of 1876–7 », *Labour/Le Travail*, 2 (1977), 5–34.

23. Philip S. Foner, *The Great Labor Uprising of 1877* (New York 1977).

24. Hamelin et coll., *Les travailleurs québécois*, 121.

25. Hamelin et coll., *Répertoire des grèves*, 31–81.

26. *Morning Chronicle*, 6 août 1877, 3.

27. Dictionnaire biographique du Canada en ligne, Louise Pothier, « Cimon (Simon), Simon-Xavier ».

28. *Quebec Mercury*, 3 juin 1878, 2.



Illustration 2 Simon-Xavier Cimon

Source : BAC, Topley Studio, Ottawa Ontario, février 1884, n° MIKAN 3420528.

mais après de vives discussions entre les nouveaux et les anciens travailleurs, le travail cesse et les deux groupes se dispersent. Le lendemain matin, les hommes renvoyés par Pendergast retournent au chantier pour stopper les activités; pendant l'affrontement, deux des leurs, Achille Levasseur et Jules Montagnais, sont arrêtés par la police pour avoir agressé l'un des remplaçants. Le message est néanmoins passé : la violence sera utilisée si nécessaire. Le chantier est rapidement fermé, et les ouvriers du tramway se joignent à la grève²⁹.

Qui fait partie des travailleurs ayant déclenché la grève le 3 juin 1878? Les sources demeurent imprécises à ce sujet, mais il est quand même possible d'établir quelques hypothèses. En premier lieu, tout indique que la vaste

29. Rapport du chef de police Henry Heigham, publié dans le *Morning Chronicle*, 22 juin 1878, 2; *Morning Chronicle*, 7 juin 1878, 3; *Quebec Mercury*, 4 juin 1878, 2.

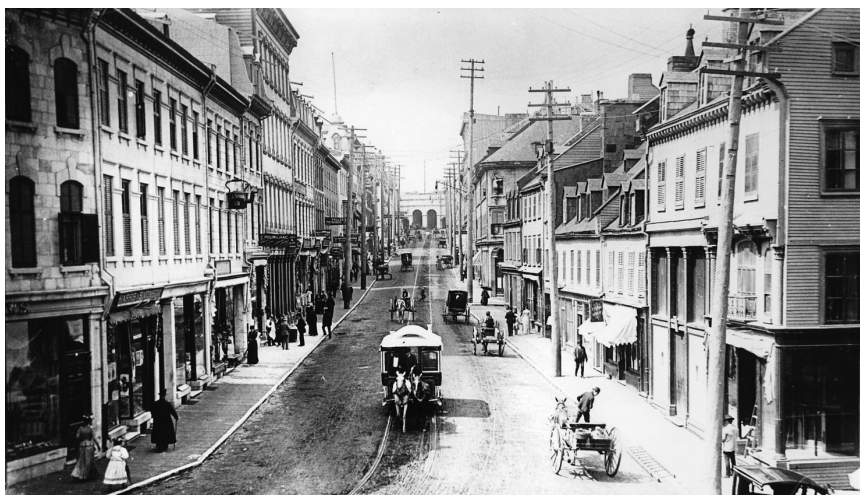


Illustration 3 Tramway hippomobile de la rue Saint-Jean, ca. 1897

Source : AVQ, fonds Victor Livernois, ca. 1897, N010979.

majorité des grévistes sont des Canadiens français. À part deux personnes d'origine française, un homme détenu par le service de police et un autre qui sera abattu durant l'émeute qui aura lieu en face du magasin Renaud, il n'y a aucune indication que d'autres groupes ethniques aient pris part aux événements. Cette observation est renforcée par le refus public de la puissante section irlandaise du syndicat des débardeurs d'appuyer la grève³⁰ et par le fait que les autorités décident d'envoyer le 8^e bataillon de la milice, formé de journaliers irlandais, plutôt que de mobiliser le 9^e bataillon composé de Canadiens français, lesquels sont considérés trop sympathiques à la cause des grévistes³¹. De plus, il est fort probable que la majorité des travailleurs vivent dans le quartier ouvrier et francophone de Saint-Roch. En effet, chaque matin, les grévistes commencent leur parade à Saint-Roch, et le 12 et le 13 juin, ils se rencontrent à la salle Jacques-Cartier, lieu des grands rassemblements publics dans ce secteur.

Comme l'a démontré Richard Rice, la ville de Québec au XIX^e siècle est segmentée par métier : l'élite vit généralement à la Haute-Ville, les débardeurs irlandais, à la Basse-Ville, le long du boulevard Champlain, et les travailleurs portuaires canadiens-français, dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur³².

30. *Morning Chronicle*, 13 juin 1878, 1. Peter Bischoff suggère que le refus est une réflexion du corporatisme des journaliers de navires (Bischoff, *Les débardeurs au port de Québec*, 256).

31. *Morning Chronicle*, 19 juin 1878, 1.

32. Rice, *Shipbuilding in British America*, 160–161.

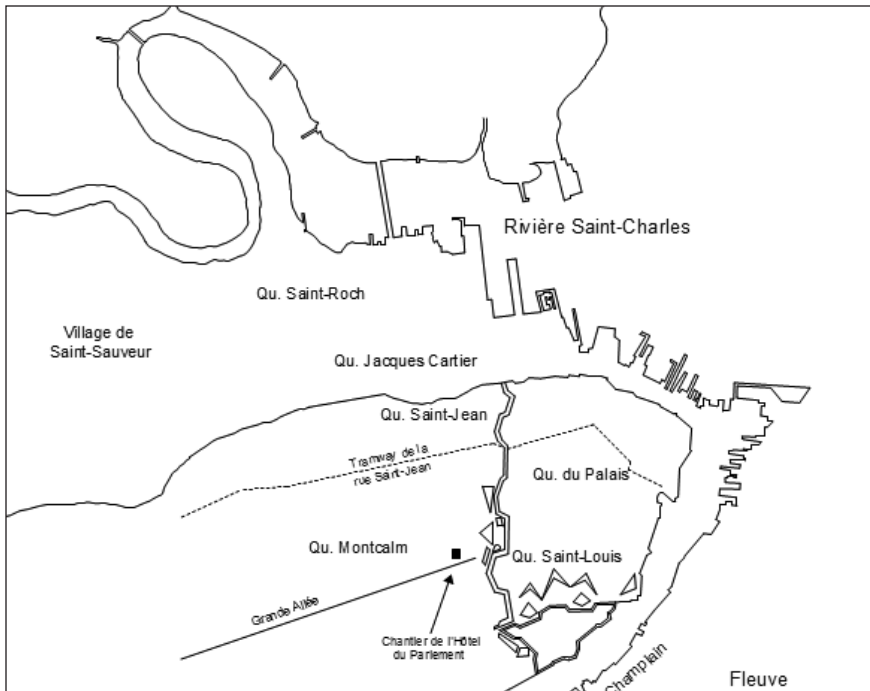


Figure 1 Localisation des chantiers de l'hôtel du Parlement et du tramway de la rue Saint-Jean, juin 1878

Source : BANQ, Collection Saint-Sulpice, *Plan of the city of Quebec: for the Quebec & Levis directory*, 1871, G3454,Q4,1871,C68.

Une bonne partie des grévistes sont donc probablement, comme l'a soupçonné Peter Bischoff, d'anciens ouvriers de la construction navale, industrie qui est en voie de disparition même avant le début de la crise en 1873³³. À ceux-ci se sont ajoutés plusieurs débardeurs qui souffrent du manque d'ouvrage en raison de la chute du marché d'exportation de produits forestiers amorcée en 1877. L'expérience de ces deux groupes aguerris, vétérans des violents conflits de travail des années 1860, constitue certainement un atout important pour le mouvement de grève.

Le 4 juin, le mouvement de protestation atteint maintenant près de 400 grévistes. Ces derniers commencent à manifester dans les rues en se rendant aux usines et aux chantiers où ils tentent d'imposer la règle d'un dollar par jour. Pour s'assurer que le nouveau salaire minimum soit respecté, les grévistes rédigent un document que les employeurs sont obligés de signer sous peine d'être chassés de leur propriété. Au chantier de M. Hamel et à l'une des fabriques de Saint-Roch, les patrons acceptent et signent. Le 5 juin, les

33. Voir Bischoff, *Les débardeurs au port de Québec*, 254–256.

grévistes sont appuyés par une centaine d'hommes, et ensemble, ils parquent à la Basse-Ville. Un groupe se rend jusqu'au cap Wolfe pour ordonner à M. John Roche de signer le document. En raison de son refus, Roche et un commis sont attaqués lourdement. Un autre groupe s'adresse aux travailleurs engagés pour paver le boulevard Champlain, mais une demi-douzaine d'agents de la police riveraine les chassent du chantier³⁴.

Les grévistes se tournent vers des tactiques élaborées au cours des décennies précédentes. Ils manifestent dans les rues et visitent les chantiers et les manufactures un par un. Ils font fermer les entreprises qui refusent de se conformer en utilisant la violence si nécessaire. C'est précisément ce qu'avaient fait les charpentiers de navires de Québec lors de la grande grève qui s'était déroulée de septembre à décembre 1867, stratégie elle-même inspirée par leurs confrères new-yorkais en 1866³⁵. Les débardeurs du port de Québec avaient utilisé des tactiques similaires en 1855 et en 1866, qui reposaient sur de petites unités mobiles qui assaillaient les quais récalcitrants³⁶. Durant la grande révolte ouvrière de 1877 aux États-Unis, les travailleurs à Chicago et à Saint-Louis avaient fait eux aussi la même chose³⁷. Cette stratégie s'est répandue puisqu'elle demeure la réponse logique devant le fait que le piquetage et le boycottage restent des actes illégaux même après l'encadrement légal des syndicats³⁸. Pour éviter les policiers, il fallait rester mobile et utiliser l'intimidation et la menace de représailles pour assurer l'arrêt du travail. Ceci indique la présence d'un noyau de travailleurs bien aguerris et expérimentés, probablement inspirés par d'anciens charpentiers de navires et débardeurs qui se trouvaient parmi eux.

Ce qu'il y a de nouveau à Québec, c'est la décision d'affronter tous les employeurs de la ville et d'imposer un salaire minimum. Pour y arriver, les grévistes perfectionnent leur stratégie en optant pour la grève générale et la signature de contrats avec les patrons. Ceci s'explique par l'attitude de nombreux employeurs qui, par le passé, malgré des promesses faites lors de certaines grèves, avaient fait volte-face une fois le travail repris. L'idée de demander un salaire minimum n'est pas nouvelle, c'est l'une des demandes de la Commune. Plus récemment, soit durant la grande révolte ouvrière, les grévistes à Toledo (Ohio) et à Galveston (Texas) l'avaient aussi réclamé. À Galveston, la majorité des employeurs de la ville avaient même fini par signer un contrat promettant 2 \$ par jour³⁹. C'est bien possible que les grévistes à Québec se soient inspirés

34. *Morning Chronicle*, 6 juin 1878, 3 et 7 juin 1878, 3; *Quebec Mercury*, 7 juin, 2.

35. Mathieu, *Ship Carpenters*, 94–95, 105–118.

36. Bischoff, *Les débardeurs au port de Québec*, 96–104, 142–151.

37. Foner, *The Great Labor Uprising of 1877*, 161–219.

38. Voir Eric Tucker, « 'That Indefinite Area of Toleration': Criminal Conspiracy and Trade Unions in Ontario, 1837–1877 », *Labour/Le Travail*, 27 (printemps 1991), 41–42.

39. Foner, *The Great Labor Uprising of 1877*, 237.



Illustration 4
Henri-Gustave Joly
 Source : *L'Opinion nationale*, 18 janvier 1872, 29.

des événements survenus aux États-Unis l'été précédent, puisque les journaux de la ville avaient publié presque quotidiennement, entre juillet et août 1877, des articles très détaillés sur le sujet. Malheureusement, les sources n'en disent pas plus.

Durant l'après-midi du 5 juin, les grévistes se réunissent sous le drapeau tricolore et se rendent ensuite à l'Assemblée législative. Le premier ministre du Québec, Henri-Gustave Joly de Lotbinière ainsi que le procureur général, David Alexander Ross, s'adressent à la foule. Les représentants des grévistes expliquent leurs revendications au premier ministre, mais ce dernier rétorque que ce n'est pas de son ressort étant donné que le contrat a été accordé à M. Cimon. Il déclare par contre que Cimon serait prêt à leur verser 20 cents supplémentaires s'ils retournaient immédiatement au travail. Joly paye aussi, de sa propre poche, les amendes de 20 \$ imposées à Levasseur et Montagnais. Finalement, il se dit confiant que les choses s'améliorent bientôt, car des projets de construction sont sur le point de commencer tels « la place Durham, le bassin de Radoub, et des usines du chemin de fer du Nord ». Les travailleurs assemblés se mettent à maugréer, mais Joly leur signifie de garder la paix, car il ne veut pas avoir recours à la force. La foule finit par se disperser paisiblement⁴⁰.

Il est surprenant, compte tenu de l'époque, que Joly se montre conciliant envers les grévistes et qu'il leur promette d'augmenter leur salaire et de payer

40. *Morning Chronicle*, 7 juin 1878, 3; *L'Événement*, 7 juin 1878, 3 et 8 juin 1878, 3.

les amendes des travailleurs arrêtés. Il est possible que la politique ait joué un certain rôle dans la décision du premier ministre. Le parti Libéral venait de gagner une élection très serrée, mais il avait remporté les quatre sièges à Québec. Dans le secteur est de la ville de Québec, circonscription comprenant le quartier Saint-Roch où vivent la majorité des grévistes, il avait obtenu la majorité des voix (1 058 sur 1 995 votes). Joly veut peut-être saisir l'occasion de renforcer l'appui de ce secteur. C'est aussi une chance d'augmenter le soutien de l'autre quartier ouvrier de Québec. En effet, il avait gagné la circonscription du secteur ouest de Québec, comprenant le quartier Champlain où demeurent la majorité des débardeurs œuvrant au port, par une très mince avance de 178 voix (sur 832)⁴¹. En vue de la prochaine élection provinciale, et dans un contexte de gouvernement minoritaire, l'appui des travailleurs de la ville peut être crucial.

Cinq jours plus tard, soit le 10 juin, plus de 700 hommes paraded de la Basse-Ville jusqu'aux Plaines d'Abraham. Rendus à cet endroit, six cents d'entre eux descendent la côte, pour encore une fois, prendre d'assaut la scierie de John Roche. Cette fois, ils sont attendus de pied ferme par un détachement de la police riveraine, dont le chef de police, M. Trudel, et 11 constables. Le représentant des grévistes ordonne à Roche de signer le document promettant de verser 1,00 \$ par jour aux ouvriers travaillant à la manufacture et 1,50 \$ à ceux œuvrant sur le quai. Roche refuse de signer tout papier qui l'obligerait à faire quoi que ce soit. Il affirme d'ailleurs qu'il paie déjà cette somme et qu'il suffit d'en demander la confirmation à ses employés. La foule persiste à vouloir le faire signer et mène aussitôt une attaque contre le détachement le protégeant. Une grêle de pierres atteignent les policiers et en blessent plusieurs dont le chef Trudel qui est touché par un lourd projectile. Les fenêtres de la scierie sont fracassées, et la clôture qui l'entoure est démolie. Les policiers se réfugient dans l'atelier et, ayant perdu le contrôle de la situation, Roche est forcé d'apposer sa signature sur le document. Les émeutiers quittent aussitôt les lieux, et les blessés du détachement policier sont évacués⁴².

Après cette escarmouche au cap Wolfe, la foule des manifestants continue vers l'est, sur le boulevard Champlain, et gagne le chantier naval de Henry Dinning. Arrivés sur place, les émeutiers ordonnent à Dinning de payer 1,50 \$ à ses employés œuvrant sur le quai et, avant de partir, dispersent les travailleurs qui s'y trouvent⁴³. Finalement, les grévistes se rendent à l'allumettière

41. Pour les résultats électoraux, voir le site web de l'Assemblée nationale du Québec. <<http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/resultatselec/q.html>>

42. *Quebec Mercury*, 10 juin 1878, 2; *Morning Chronicle*, 11 juin 1878, 2; *L'Événement*, 11 juin 1878, 3.

43. *Morning Chronicle*, 11 juin 1878, 2. Selon le *Chronicle*, Dinning se préparait à entreprendre la construction de trois navires. Difficile de juger si c'est vrai. Selon les rapports de crédit de la firme R.G. Dun, Dinning frôlait la faillite en 1877-78 (Canada, vol. 8, p. 259, « Henry Dinning & Co. » R.G. Dun & Co Collection, Baker Library Harvard University Graduate School of Business Administration). De plus, Dinning n'a pas fini la construction d'un seul

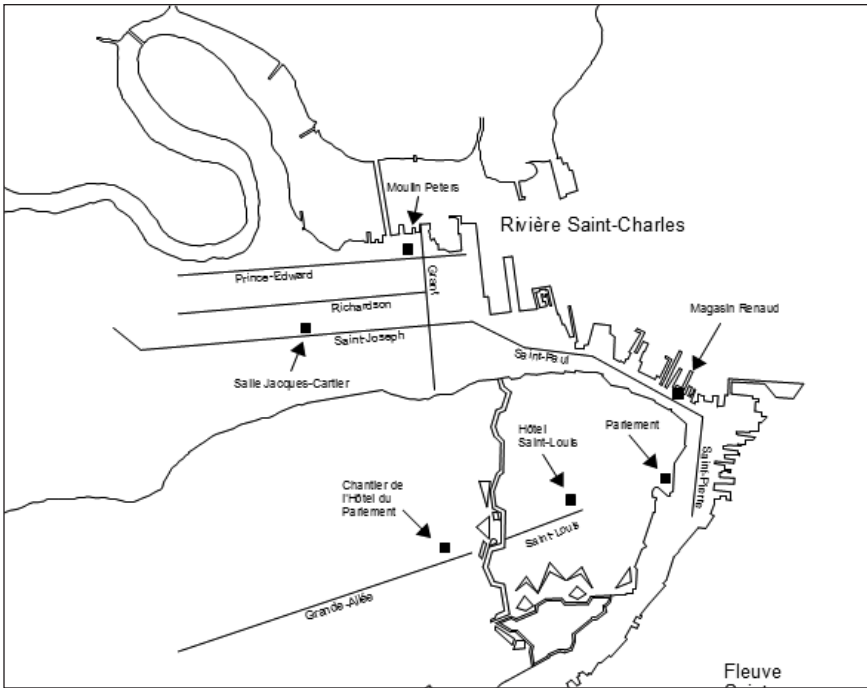


Figure 2 Lieux des principaux événements du 12 juin 1878

Source : BANQ, Collection Saint-Sulpice, *Plan of the city of Quebec: for the Quebec & Levis directory, 1871, G3454,Q4,1871,C68.*

appartenant à G.E. Paré pour lui faire signer leur document. En raison du refus de Paré, les grévistes forcent la fermeture de l'établissement. Au matin du 11 juin, la majorité des usines et des chantiers de la ville sont fermés⁴⁴.

Les batailles du 12 juin

LE MATIN DU 12 JUIN, le nombre d'hommes en grève passe de moins de 400 à près de 3 000. L'un des dirigeants s'adresse à la foule réunie à la salle Jacques-Cartier. Ce dernier, dont le nom n'est pas connu, mais que les journaux désignent comme étant « un communiste français », dit aux grévistes que le but ultime de leur action serait de forcer tous les ouvriers de la ville à abandonner le travail, mais il prend bien soin de leur préciser que le vol est inacceptable. Ceux qui seront pris sur le fait, dit-il, seront immédiatement

navire en 1878–79; il est fort improbable qu'une grève ayant eu lieu en juin ait mis un terme à la construction de navires, une activité qui aurait normalement débuté à l'automne. Voir : Eileen Reid Marcil, *On chantait « Charley-Man ». La construction des grands voiliers à Québec de 1763 à 1893* (Sainte-Foy 2000) 320.

44. *Morning Chronicle*, 11 juin 1878, 2 et 12 juin 1878, 3.

pendus. Le groupe, ayant à leur tête un porteur du drapeau tricolore, prend la direction de la fabrique de Simon Peters à Saint-Roch⁴⁵.

Ce dernier, encore plus que Cimon ou Pendergrast, semble être particulièrement actif dans la campagne des employeurs qui a pour but de réduire les salaires des travailleurs. Durant le procès des grévistes arrêtés lors des émeutes du 12 juin, le détective Édouard Chabot témoigne avoir entendu le prisonnier François Forrest crier que « c'est lui [Peters] qui nous oppose d'avoir les gages ». De plus, le constable Jules Martel déclare avoir entendu un homme, non identifié, dire qu'« il y a assez longtemps qu'il [Peters] nous bloque »⁴⁶. Ceci explique pourquoi sa fabrique est la première cible le matin du 12 juin. Pour que le salaire minimum soit obtenu, il faut convaincre, d'une manière ou d'une autre, tous les employeurs qui persistent à vouloir payer des salaires de misère à leurs employés.

Peters sait déjà qu'il est une cible des grévistes. C'est pourquoi, ce jour-là, il demande au maire Robert Chambers la protection de la police. Le maire envoie donc quarante policiers menés par le chef de police Henry Heigham et un détachement d'environ cent soldats, composé d'infanterie et de cavalerie de la Batterie B, seule force régulière dans la ville commandée par le flamboyant lieutenant-colonel Thomas Bland Strange. La foule arrive chez Peters et trouve les policiers de Heigham déployés entre eux et le « moulin » Peters. Comme les grévistes occupent la rue Grant, entre les angles Prince-Edward et Saint-Joseph, l'armée se dirige, par la rue Richardson, vers la rue Grant. Le lieutenant-colonel Strange donne l'ordre à la cavalerie du capitaine Short de tenter de disperser la foule, mais les cavaliers sont rabattus par une avalanche de pierres qui atteignent aussi l'infanterie et blessent plusieurs soldats. Vers midi, le colonel Strange s'adresse aux personnes rassemblées pour leur indiquer qu'il est là pour défendre la loi, mais qu'il retirera ses soldats si la foule quitte les lieux. Les grévistes se disent d'accord, et Strange déploie ses soldats vers la salle Jacques-Cartier où les blessés seront soignés et les rations, distribuées. Toutefois, aussitôt l'armée partie, les grévistes prennent d'assaut la fabrique et fouillent l'établissement de fond en comble à la recherche de Peters. Quand les grévistes le trouvent, Heigham, pour tenter de calmer la situation, lui demande de signer le document par lequel il s'engage à payer ses employés un dollar par jour. Cela fait, la foule se retire de la fabrique⁴⁷.

45. Les événements du 12 juin ont été reconstruits avec les sources suivantes : *Quebec Mercury*, 12 juin 1878, 2; *L'Événement*, 12 juin 1878, 3; *Morning Chronicle*, 13 juin 1878, 2; *Le Canadien*, 13 juin 1878, 2 et 4; rapport du maire Chambers, publié dans *L'Événement*, 15 juin, 2-3; rapport du chef de police, publié dans le *Morning Chronicle*, 22 juin, 2.

46. BANQ, Cour des sessions de la paix, 1960-01-357/168, dépositions d'Édouard Chabot, détective dans le service de police de la Cité de Québec, et de Jules Martel, constable dans le service de police de la Cité de Québec, devant le juge de paix, 21 juin 1878.

47. Il y a une anomalie entre le *Mercury* et le *Morning Chronicle* pour ce qui est de la chronologie de ces événements. Selon le *Morning Chronicle*, l'escarmouche se passe avant le retrait des troupes du colonel Strange. Le rapport du chef de police, Heigham, confirme la



Illustration 5
Lieutenant-colonel
Thomas Bland
Strange

Source : *Canadian Illustrated News*,
8 mars 1873, 148.

Les grévistes se rendent ensuite à la manufacture de l'ébéniste M. P. Vallière, dans la rue Saint-Vallier, où ils réussissent à convaincre rapidement le propriétaire de signer le document; sa signature est la dixième sur leur liste. Étant censés continuer vers le chantier naval de Moore se trouvant sur les rives de la rivière Saint-Charles, les grévistes changent d'idée. Ils parquent à la Haute-Ville et finissent par manifester devant le parlement. C'est à ce moment-là que le premier ministre Joly leur adresse à nouveau la parole :

Mes chers amis, vous savez que je vous aime; vous savez que je prends vos intérêts. Je comprends parfaitement que vous n'avez pas assez de cinquante et soixante centins par jour; aussi j'ai obtenu un [sic] grande faveur pour vous. Le contracteur [sic] ajoutera un chelin [20 cents] par jour à votre salaire. Mes bons amis, écoutez-moi, car vous savez que je suis votre ami. Je vous en prie, acceptez⁴⁸.

Les chefs des manifestants, déclarent que ce n'est pas suffisant et disent que « c'est le peuple qui est maître; nous sommes les maîtres à Québec; avant

version du *Mercury*.

48. Cité dans *La Minerve* (Montréal), 17 juin 1878, 2.

d'accepter tel prix nous prendrons les armes »⁴⁹. Mais Joly persiste à dire que ce n'est pas par la violation de la loi qu'ils obtiendront un dollar. Le porte-parole des grévistes demande à parler à Cimon. Comme il n'est pas présent, la foule scande le nom de Joseph-Adolphe Chapleau, mais ce dernier refuse de s'avancer. Frustrés, les manifestants se dirigent vers l'angle des rues Buade et du Trésor.

La rue Buade est bloquée durant quelques minutes au moment où les grévistes arrivant du parlement se joignent à un autre groupe de travailleurs qui veulent prendre l'hôtel Saint-Louis d'assaut, car ils soupçonnent Cimon de résider à cet endroit. Après avoir échoué dans leur recherche, les manifestants se rendent au chantier de construction des édifices parlementaires, sur la Grande Allée et menacent de démolir les installations avant de se diriger vers la Basse-Ville en empruntant la côte de la Montagne pour rejoindre la rue Saint-Paul où se trouve le magasin de farine de Jean-Baptiste Renaud.

Apercevant la foule, Renaud sort de son magasin pour essayer de calmer les manifestants en leur disant qu'il ressent de la sympathie à l'égard de leurs difficultés. La foule réplique : « C'est de la farine qu'il nous faut », puis le pousse de côté. L'épicerie est rapidement pillée. Les grévistes engagent les services des charretiers du coin pour transporter la farine volée vers Saint-Roch; les barils sont empilés, souvent huit par charrette, et ces dernières sont escortées par cinq ou six grévistes chacune. Plusieurs barils sont aussi roulés vers le quai, derrière le magasin, et emportés par chaloupe à l'île d'Orléans, à Beauport et même jusqu'à Saint-Joseph-de-Lévis. Ceux qui ne sont pas en mesure de se sauver avec leur butin le vendent à bas prix, soit 25 cents la poche ou un dollar le baril. Selon Renaud – qui avait fait l'inventaire de son magasin avant l'attaque, car il avait été prévenu par des rumeurs –, plus de 200 barils et 150 poches de farine, d'une valeur totale d'environ 2 000 \$, sont volés.

Le fait de demander un salaire minimum permettant de subvenir à leurs besoins démontre que les travailleurs ont une bonne idée de ce qu'est la notion de justice sociale. Le pillage du magasin Renaud en est un exemple particulièrement évident. En effet, des travailleurs qui ramènent à la maison 50 cents par jour peuvent difficilement acheter de la farine se vendant à 3 \$ la poche. Voici la source du mécontentement ressenti par les travailleurs, qui ne pouvait se manifester que devant l'épicerie d'un des plus grands marchands de la ville. Le choix de la cible en dit long. En plus de ses deux magasins de la rue Saint-Paul, Renaud possède trois moulins de farine, dont l'un d'entre eux est le plus gros de la région de Québec⁵⁰. La dépréciation du produit pillé – les grévistes demandaient 25 cents pour une poche que Renaud vendait \$ 3 – suggère que non seulement les émeutiers cherchent à vendre leur butin avant que la police et l'armée arrivent, mais aussi qu'ils veulent le faire à un prix jugé raisonnable, voire juste, compte tenu de la pauvreté régnante.

49. Cité dans *Le Canadien*, 17 juin 1878, 2.

50. Dictionnaire biographique du Canada en ligne, Jean Hamelin, « Renaud, Jean-Baptiste ».

Le pillage du magasin Renaud illustre aussi la fragilité du mouvement ouvrier de l'époque, qui avait rarement accès à un fonds de grève. En effet, après seulement neuf jours, les grévistes ayant épuisé toutes leurs ressources semblaient forcés de se tourner vers le vol pour subvenir à leurs besoins. Comparons ceux-ci aux charpentiers de navires de 1867 qui avaient eu recours aux ressources de l'*Union internationale des charpentiers et des calfats de navire*. Déclenchant la grève le 23 septembre 1867, ce ne sera pas avant le 1^{er} janvier 1868 que ceux-ci se verront obligés de retourner au travail –, ce qui représente une lutte de plus de trois mois⁵¹.

Vers 13 h 30, le maire apprend la nouvelle du pillage et ordonne aux deux compagnies de la Batterie B, toujours cantonnées à la salle Jacques-Cartier, et à la police, de se rendre vers la rue Saint-Paul et de s'y poster pour restaurer l'ordre. Québec commence à prendre l'apparence d'une ville en état de siège. Les portes et les fenêtres sont placardées, les gens sont anxieux et s'attendent à une confrontation sanglante. Des centaines de curieux envahissent le haut de la côte de la Canoterie et la batterie pour voir le spectacle morbide qui semble inévitable. Avant l'arrivée des soldats, certains hommes publics se rendent sur place pour s'adresser à la foule, dont les conseillers municipaux Turner, McWilliams et Johnson, l'ancien maire de Québec, John LeMesurier, et quelques autres. Leurs efforts pour calmer la foule n'aboutissent à rien.

Quand arrivent les forces de l'ordre, à 14 h 30, avec les policiers du capitaine Heigham en tête, les grévistes se retirent pour se regrouper. Le détachement chasse les hommes qui se trouvent sur le quai et s'empare de celui-ci. Les grévistes évincés du quai se joignent au groupe de gens qui se massent dans la rue Saint-Paul, où ils affichent un front uni contre les policiers et les soldats. Le colonel Strange avance vers les émeutiers et les supplie de se disperser en les avisant qu'il est inutile de résister à la loi. Les grévistes lui répliquent en lui lançant une grêle de pierres, mais celles-ci ne l'atteignent pas sérieusement. Strange ordonne aussitôt à la cavalerie du capitaine Short de charger la foule. Avec sabres brandis, les cavaliers se ruent sur les grévistes tandis que ceux-ci ripostent avec d'autres pierres. Plusieurs hommes subissent de graves coupures, mais le groupe tient ferme contre les assaillants, et plusieurs cavaliers sont blessés dans l'escarmouche. Le premier assaut est repoussé.

Les grévistes, plus motivés que jamais, continuent à bombarder les soldats avec des pierres. Le maire, qui s'est rendu sur place, lit aux manifestants l'acte d'émeute en anglais et en français. Il crie ensuite, aussi fort qu'il peut : « Retirez-vous, car dans un instant les troupes vont tirer! » Dans son rapport officiel, par contre, le maire admet qu'il n'était pas certain que la foule ait pu l'entendre. Strange donne l'ordre à son infanterie, déployée entre le magasin Renaud et la rue Dambourges, de tirer. À la première décharge, une partie des émeutiers se sauvent dans deux directions, soit par la rue Saint-Paul vers Saint-Roch soit en montant la côte de la Canoterie vers le palais. Toutefois, la

51. Mathieu, *Ship Carpenters*, 106–118.

majorité des grévistes restent en place et continuent d'attaquer les troupes. Une deuxième salve est tirée, deux hommes tombent, et la foule se disperse rapidement dans toutes les directions.

Le docteur Lemieux, qui est sur place, se rend immédiatement auprès des deux hommes et constate que l'un est blessé sérieusement et que l'autre est mort, atteint d'une balle derrière la tête. Selon le *Morning Chronicle*, « the corpse presented a most ghastly appearance, the forehead was crushed in as if by a heavy blow from a stone, and the eye-balls protruded in a hideous manner, while the crimson gore trickled slowly down his neck and formed a pool on the ground »⁵². Le service de police constate qu'au moins dix émeutiers sont blessés par balle, mais comme ils ont été rapidement ramenés chez eux par des amis, il est impossible d'en savoir plus. Deux autres citoyens, un homme qui passait en calèche et un jeune garçon, ont aussi été atteints par les tirs.

Après la bataille, les soldats se retirent et prennent position devant le parlement, car des rumeurs ont indiqué que l'édifice serait la prochaine cible des grévistes. Quelques heures plus tard, vers 16 h 30, un groupe de six hommes, visiblement intoxiqués, montent la côte de la Montagne et hurlent menaces et insultes aux policiers en faction devant l'édifice de l'Assemblée législative. La police identifie l'un des hommes, David Giroux, comme étant l'un des chefs de l'affrontement qui s'est produit en face de chez M. Peters et le pourchasse jusqu'à la place d'Armes où il est arrêté.

À 19 h 30, les grévistes se rencontrent à la place Jacques-Cartier. Plusieurs interlocuteurs se dressent devant la foule, et l'un d'entre eux déclarent :

Il y aura des épisodes demain. Les volontaires seront appelés, mais cela ne servira pas à grand chose. Ainsi que M. Joly nous l'a conseillé, nous retournerons paisiblement à l'ouvrage et nous demanderons nos droits. Si nous ne pouvons les obtenir paisiblement, nous les obtiendrons comme nous le pouvons.

Un homme promet « qu'ils auraient le sang de quelqu'un demain pour payer le sang qui a été répandu aujourd'hui »⁵³. Les travailleurs sont invités à se réunir à 7 h 30, le lendemain matin. Ceux qui possèdent des armes à feu sont invités à les amener, et les autres doivent remplir leurs poches avec des pierres.

Après la rencontre, environ mille grévistes se rendent à la prison pour demander la liberté de Giroux. Le gouverneur, Maclaren, refuse, et les manifestants fracassent plusieurs fenêtres avant de se retirer. Un autre groupe se rend à la résidence de Chambers pour, selon le *Morning Chronicle*, pendre le maire. Ils démolissent la porte d'entrée et fouillent la maison de fond en

52. Le *Mercury* dit initialement que l'homme est tué par une pierre, mais le rapport du coroner, publié dans ce même journal le 17 juin, confirme que « the death was caused by a wound in the head, produced by a bullet from a carbine in the hands of a soldier of the B Battery, while he was in the lawful discharge of his duty in the suppression of a riot ». (*Quebec Mercury*, 17 juin 1878, 2).

53. *La Minerve*, 13 juin, 3. *La Minerve* est le seul journal qui cite le discours en français, mais la version anglaise a été publiée dans le *Morning Chronicle* et le *Quebec Mercury*.

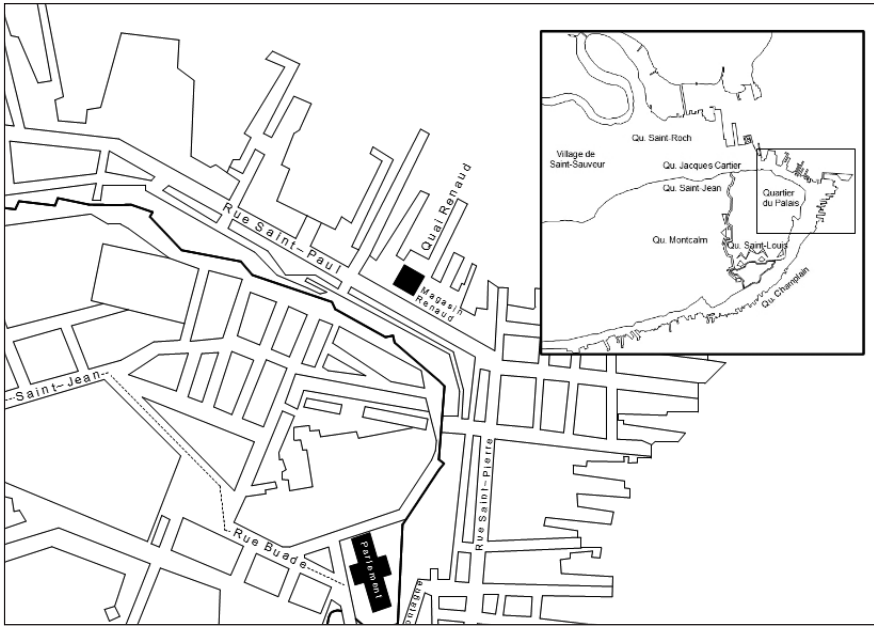


Figure 3 L'émeute Renaud, 12 juin 1878

Source : BANQ, Collection Saint-Sulpice, *Plan of the city of Quebec: for the Quebec & Levis directory*, 1871, G3454,Q4,1871,C68.

comble, mais ne trouvent pas Chambers, car celui-ci s'est échappé par la porte arrière. Ce dernier revient plus tard avec plusieurs hommes, ce qui force la foule à se retirer.

Ce même jour, cent cinquante « citoyens de bonne volonté » sont assermentés comme constables spéciaux pour aider les forces de l'ordre à maintenir la paix durant la soirée. Les journaux invitent tous les propriétaires intéressés à se joindre aux volontaires à se présenter à la cour municipale, à 9 h le lendemain. Durant les combats de la journée, le lieutenant-gouverneur du Québec demande des renforts aux autorités fédérales qui ordonnent à trois régiments montréalais de se rendre immédiatement à Québec. Ces unités partent de la métropole en train à 21 h 45. Les rumeurs circulent selon lesquels un régiment britannique, le 97^e, sera expédié d'Halifax. Finalement, à la citadelle, le 8^e bataillon de la milice de Québec est mobilisé pour prendre la relève de la Batterie B devant le parlement.

Le rétablissement de l'ordre

À 7 h, LE MATIN DU 13 JUIN, une locomotive tirant seize wagons arrive à la gare de Québec. Les régiments montréalais – le Prince of Wales Rifles, 5th Royal Fusiliers, et le Victoria Rifles, au total près de 700 soldats – débarquent

pour appuyer les forces de l'ordre. Ces régiments défilent dans la côte de la Montagne et paradent en face du parlement; ils sont salués par le 8^e bataillon et par la Batterie B. En même temps, à la salle Jacques-Cartier, des milliers d'hommes sont réunis pour planifier la journée de manifestation. Le « communiste français » prend la parole. Il rappelle aux grévistes qu'ils crèvent de faim et qu'ils auront du pain ou du sang. Il exhorte la foule à le suivre en promettant aux gens rassemblés que s'il venait à tomber, quelqu'un d'autre se lèverait à sa place. Mais la journée ensanglantée de la veille a laissé ses séquelles; les grévistes hésitent à se faire la cible des balles de l'armée. Malgré les encouragements du porteur du drapeau tricolore, plusieurs d'entre eux retournent à la maison. Finalement, un autre des meneurs s'adresse à la foule pour l'avertir d'éviter tout acte de violence pendant que l'armée contrôle la ville. Un groupe se dirige tout de même vers la Haute-Ville, mais se disperse lorsque la nouvelle de l'arrivée des renforts de Montréal lui parvient⁵⁴.

Vers 9 h, l'un des chefs, François Forrest, est arrêté par la Batterie B en face du parlement et est conduit en charrette à la citadelle. En cours de route, un homme, ayant touché le cheval du colonel Strange, est lui aussi immédiatement appréhendé. Près de l'hôtel de ville, une foule commence à s'attrouper autour du cortège. Strange, voulant s'assurer qu'aucun prisonnier ne s'échappe, donne l'ordre suivant : « Two files to the right and left, ball cartridges, load. Now shoot down the prisoner that attempts to escape. » La foule se disperse alors paisiblement. Une fois à la citadelle, quand on découvre que le deuxième homme n'avait rien à faire avec les grévistes, on le libère. Il avait heurté le cheval en essayant d'éviter de se faire happer. À midi, un autre homme est arrêté par un régiment montréalais et emprisonné à la citadelle.

La procession avortée et la dispersion de la foule à cause de l'ordre donné par le colonel Strange signalent la fin de la phase de résistance organisée durant la grève. L'emploi massif de la répression armée intimide les travailleurs et annonce l'échec de la campagne visant à imposer le salaire d'un dollar par jour. Toutefois, le retour au travail n'est pas immédiat, et Québec voit se dérouler quelques actes désespérés durant la journée : la charrette d'un boulanger est volée, et le pain, emporté; près de la Grande Allée, des hommes laissent des lettres chez divers propriétaires selon lesquelles ils ont besoin d'argent et qu'ils reviendraient dans une heure pour le prendre. Des rumeurs circulent aussi que des grévistes vont tenter de couper l'eau et de mettre le feu à la ville, mais rien de tout cela ne se matérialise.

Le 14 juin, les grévistes désignent Robert Smith et Ignace Fortier pour négocier en leur nom. Ces derniers leur demandent tout d'abord d'abandonner la grève. Des milliers de travailleurs épuisés et affamés commencent tranquillement à retourner au travail. Tous les chantiers et les fabriques sont placés sous la protection des autorités, et l'armée continue de patrouiller

54. Les événements du 13–14 juin ont été reconstitués à l'aide des sources suivantes : *Morning Chronicle*, 14 juin, 3 et 15 juin, 3; *Le Canadien*, 14 juin, 2; *Quebec Mercury*, 13 juin, 2.

dans les rues. Les ouvriers qui construisent l'hôtel du Parlement obtiennent une légère amélioration de 30 cents par jour, ce qui leur donne 80 cents. Les travailleurs du tramway reçoivent une augmentation de salaire équivalente. En même temps, deux autres hommes – Chouinard et Gosselin – sont arrêtés à proximité de la rue Saint-Jean.

Le 15 juin, un ingénieur soumet un rapport sur la construction de l'hôtel du Parlement, et Joly annule le contrat de Cimon et Piton. Le gouvernement prend le contrôle du projet, avec Cimon et Piton comme employés, et les travailleurs se voient promettre des salaires raisonnables⁵⁵. Dans les jours qui suivent, plusieurs sacs de farine, parmi ceux qui ont été volés chez Renaud, sont récupérés⁵⁶. Après avoir paradé, les volontaires montréalais quittent la ville sur le vapeur *Québec*⁵⁷. Les constables spéciaux continuent de surveiller les rues, mais tout semble indiquer que Québec a retrouvé la paix⁵⁸.

Quelques jours après la fin des hostilités, les rouages de la justice se mettent en branle. Il est possible de classer les douze hommes arrêtés lors de la grève en trois catégories. Premièrement, nous retrouvons les deux employés du tramway, Achille Lévasseur et Jules Montagnais, détenus pour assaut lors de la confrontation survenue entre les nouveaux et les anciens travailleurs, au chantier de M. Pendergrast, le 4 juin. Ils ont reçu une amende, que Joly décide de payer pour apaiser les grévistes. Deuxièmement, nous retrouvons les hommes jugés coupables d'avoir volé de la farine chez Renaud. Alphonse Bacon, Théophile Huard, et Zéphirin Bédard font partie de ce groupe. Ils doivent purger une peine de six mois de prison. Troisièmement, nous retrouvons les hommes arrêtés pour émeute, soit Jean « Johnny » Giroux, Joseph Landry, François Forrest, Joseph Paquet, Louis Giroux, Louis Huppé et Edmond Clavet. Ce groupe comprend les grévistes identifiés comme étant les meneurs de l'assaut contre la fabrique de Simon Peters, le matin du 12 juin. Fait important à noter, aucun de ces hommes, reconnus comme les dirigeants des grévistes, n'a été vu lors du pillage du magasin de farine survenu plus tard dans la journée. Lors de leur première comparution devant la cour criminelle, le 7 novembre 1878, tous, sauf Forrest, Landry, Clavet et Huppé, sont acquittés faute de preuve. Le 31 avril 1879, Forrest et Clavet sont reconnus coupables pour leur rôle dans les événements de l'année précédente. Forrest purgera trois ans de prison. Clavet, quant à lui, est déjà condamné à la prison à vie pour un homicide involontaire n'ayant aucun rapport avec la grève⁵⁹.

55. *L'Éclaireur*, 15 juin 1878, 2.

56. *Le Canadien*, 15 juin 1878, 2.

57. *Le Canadien*, 17 juin 1878, 2.

58. *Morning Chronicle*, 18 juin 1878, 1.

59. AVQ, Arrestations – 1 janvier 1870 – 31 décembre 1871, 1^{er} mai 1877 – 31 août 1881, QC1-11/1435. BANQ, Cour des sessions de la paix, 1960-01-357/168, folios 171568 à 173430.

Tableau 1 Grévistes arrêtés, juin 1878

Nom	Date	Raison	Décision
Achille Levasseur	4 juin 1878	Assaut	20 \$ d'amende
Jules Montagnais	4 juin 1878	Assaut	20 \$ d'amende
Jean « Johnny » Giroux	12 juin 1878	Émeute	Acquitté
Joseph Landry	12 juin 1878	Émeute	Acquitté
François Forrest	12 juin 1878	Émeute	3 ans de prison
Joseph Paquet	14 juin 1878	Émeute	Acquitté
Louis Giroux	14 juin 1878	Émeute	Acquitté
Alphonse Bacon	14 juin 1878	Larcin	6 mois de prison
Théophile Huard	15 juin 1878	Larcin	6 mois de prison
Zéphirin Bédard	15 juin 1878	Larcin	6 mois de prison
Louis Huppé	17 juin 1878	Émeute	Acquitté
Edmond Clavet	18 juin 1878	Émeute	Prison à vie

Note : Les journaux parlent de quatre autres hommes, David Giroux, Nazaire Lapointe, Jean-Baptiste Gosselin et Serville Chouinard. David Giroux est presque certainement la même personne que Jean « Johnny » Giroux. Lapointe, Gosselin et Chouinard ont été arrêtés, mais n'ont jamais été accusés, et ont probablement été relâchés.

Sources : Archives de la Ville de Québec, Arrestations – 1^{er} janvier 1870 – 31 décembre 1871, 1^{er} mai 1877 – 31 août 1881, QC1-11/1435. BANQ, Cour des sessions de la paix, 1960-01-357/168, folios 171568 à 173430.

Conclusion

LE BILAN DE LA GRÈVE EST MITIGÉ. Les grévistes n'ont pas obtenu le dollar par jour souhaité, mais ils ont quand même fait en sorte que la diminution de leur paie soit arrêtée, réduction qui, au départ, était à l'origine de la grève. Ils ont même réussi à obtenir une hausse de salaire de 20 cents, chose très rare à cette époque. Ils ont utilisé leur expérience et leurs connaissances pour former un mouvement de masse cohérent fondé sur des valeurs communes, et ce, sans l'aide d'un syndicat. Ils ont forcé la société à prendre conscience de la misère qui régnait au sein de la classe ouvrière, et personne ne les a accusés de se battre à cause de l'appât du gain. Malheureusement, pour les chômeurs qui se sont joints à eux pour réclamer du travail, le résultat est plus sombre. Ils n'ont rien obtenu à part les balles de l'armée.

Quand l'économie reprend finalement en 1879–80, de nouvelles industries comme celui du cuir et de la chaussure s'installent à Québec. Les hommes qui trouvent alors de l'emploi dans ces secteurs en expansion se souviennent certainement des leçons apprises lors du mouvement de protestation de 1878. De nouveaux syndicats apparaissent rapidement, et des organisations internationales comme les Chevaliers du travail aident à unir les travailleurs

dans un mouvement ouvrier cohérent, militant et international qui prendra son essor à l'aube du xx^e siècle.

Les événements de ce mois de juin sanglant s'inscrivent dans un contexte nord-américain, où la classe ouvrière de Québec avait plus en commun avec les travailleurs insurgés de 1897 à Pittsburgh, à Chicago ou à Saint-Louis, qu'avec Henri-Gustave Joly, Thomas Bland Strange ou Jean-Baptiste Renaud. C'est le fait de participer à une même expérience ouvrière dépassant les poreuses frontières du xix^e siècle, et non la théorie du complot communiste qui continue à colorer certaines interprétations du mouvement ouvrier de cette période, qui explique le caractère de la grève. Du même coup, les études qui insistent sur la singularité de l'expérience québécoise sous-estiment l'importance du marché du travail international dans lequel les travailleurs de Québec s'inséraient, ce qui fait qu'ils sont incapables d'offrir une explication satisfaisante sur la trajectoire du mouvement ouvrier dans la Vieille Capitale et ailleurs. Seulement une étude fermement ancrée dans ce contexte peut s'approcher de la réalité que vivaient les travailleurs au xix^e siècle.

Je souhaite remercier Peter Bischoff pour ses judicieux commentaires et pour son aide et ses encouragements apportés au cours de la recherche et de la rédaction de cet article. Je remercie aussi les quatre lecteurs anonymes de Labour/Le Travail et tous ceux qui ont commenté la première version de ce texte présenté lors du colloque de la Working Class Studies Association, à l'Université de l'Illinois à Chicago, en juin 2011.